

Cahors, le 26 juin 2020

*Pris en application du Règlement Général de Police de la Navigation et
du Règlement Particulier de Police de la Navigation E-2015-59 du 30 mars 2015*

LOT AMONT

Section de voie : LUZECH – LARNAGOL

DDT46 / 2020 / n° 03

Travaux à l'écluse de Saint Cirq Lapopie

**LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES TERRITOIRES DU LOT
chargé de la police de la navigation**

INFORME

[tous les usagers]

**DE TRAVAUX SUR L'ÉCLUSE DE SAINT-CIRQ-LAPOPIE
(RIVE GAUCHE DU LOT)**

**LE STATIONNEMENT DES BATEAUX POUR EFFECTUER
LES MANŒUVRES D'ÉCLUSAGE
EST DÉPLACÉ LE LONG DU GUIDEAU ET MATÉRIALISÉ
PAR DES PANNEAUX DE SIGNALISATION**

FAIT OBLIGATION

[à tous les usagers]

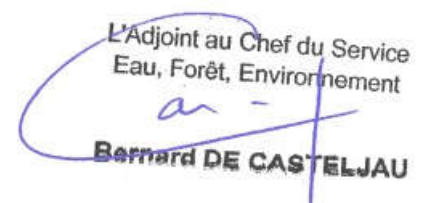
**D'OBSERVER UNE VIGILANCE TOUTE PARTICULIÈRE A L'APPROCHE DE L'ÉCLUSE
ET DE RESPECTER LES CONSIGNES QUE POURRAIENT PRODIGUER LES AGENTS DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL OU LE PERSONNEL DE L'ENTREPRISE PRÉSENTS SUR
LE SITE.**

En cas de besoin, les services à contacter sont les suivants :

- **Service navigation du Département du Lot :**
le numéro d'astreinte est affiché aux écluses,
- **Direction Départementale des Territoires du Lot**
Service Eau, Forêt Environnement
Police de la navigation
Tel : 05 65 23 60 60

DATE LIMITE DE L'AVIS A LA BATELLERIE : Jusqu'à nouvel avis

SIGNATURE


L'Adjoint au Chef du Service
Eau, Forêt, Environnement
Bernard DE CASTELJAU

